

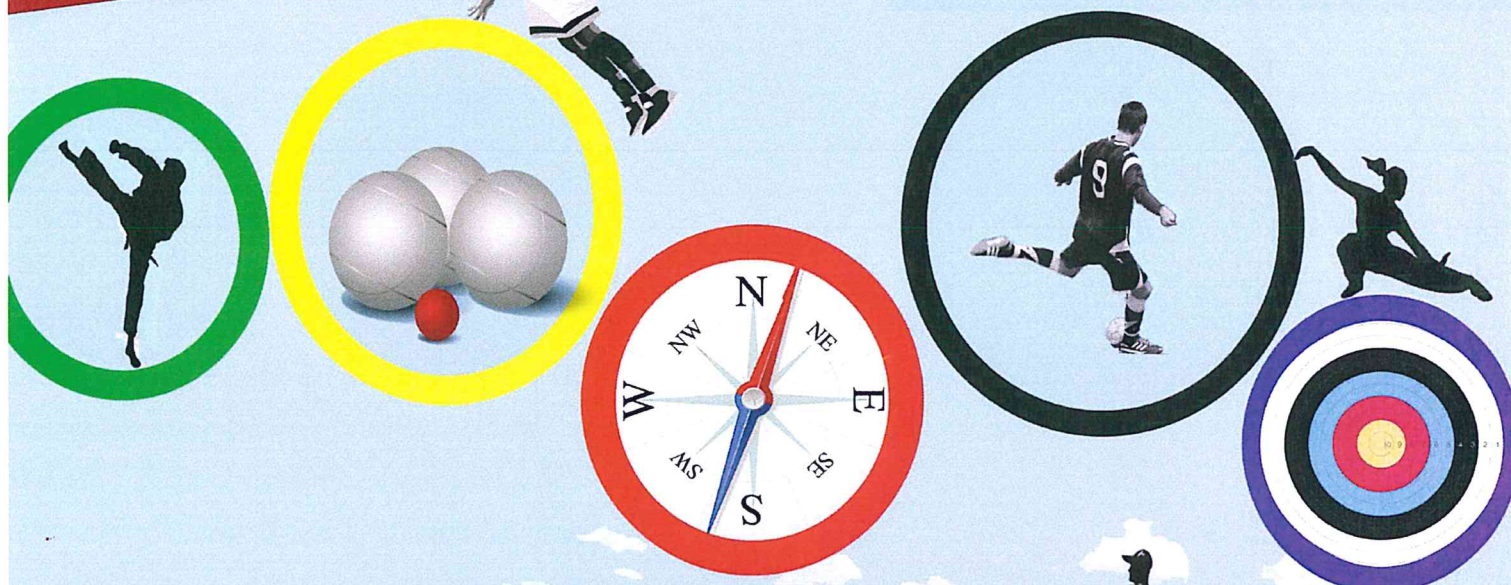
# DECASTADE

Samedi 1er Juillet 2017



10h-16h

Choisy-au-Bac  
à l'Etang des Muids



**INSCRIPTIONS**

du 22 mai au 26 juin

0344093584 / 0612851317

contact@offisport.com



## REGLEMENT DECASTADE 2017

### Le DECASTADE est ouvert :

- Aux licenciés à partir de 15 ans des clubs affiliés de l'OSARC.
- Aux partenaires du club fidélité
- Aux élus des communes de l'ARC
- Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs

### Nombre de participants par épreuve :

Le nombre de participants par épreuve et par club est limité à 5 licenciés.

### Nombre d'épreuves :

10 épreuves sont proposées

Les participants ne sont pas dans l'obligation de participer à toutes les épreuves.

Seules les épreuves auxquelles les équipes ont participé compteront pour le classement final.

### Fiche équipe :

Chaque équipe se verra remettre une fiche de participation par les organisateurs.

Celle-ci servira aux responsables des épreuves de noter votre score.

Vous devez rapporter cette fiche à la table de marque après chaque épreuve.

### Attribution des points :

Pour chaque épreuve, il n'est conservé que le meilleur score par équipe.

Chaque épreuve peut rapporter 30 pts au vainqueur de l'épreuve.

Se rapporter au barème\* de points pour les places suivantes.

Le classement final sera effectué en fin de journée. Le cumul des points par épreuve et par équipe permettra de donner le classement final.

Tout litige sera tranché par le Comité Directeur de l'OSARC.

### Tenue sportive :

Chaque participant doit être équipé au minimum de chaussures de sport et d'une tenue adaptée.

Pour l'épreuve nautique, par mesure de sécurité, il est **interdit d'être « torse nu »**, les participants doivent porter un tee-shirt ou un lycra.

### \*Barème d'attribution des points par épreuves :

1er :	30 pts	6ème :	5 pts
2ème :	25 pts	7ème :	4 pts
3ème :	20 pts	8ème :	3 pts
4ème :	15 pts	9ème :	2 pts
5ème :	10 pts	10ème :	1 pt